JUIN 2021 • N°267

Le Journal des Yerrois

SUIVEZ-NOUS
YERRES.FR

SPECTACLES AU CEC : CAP SUR UNE TRÈS BELLE SAISON !

LA VILLE, PREMIÈRE SUPPORTRICE DE SES ASSOCIATIONS SPORTIVES

POUR QUE YERRES S'ANIME DE NOUVEAU !

DE NOUVELLES AIDES POUR NOS JEUNES

ARRÊT SUR IMAGES

Un séquoia pour les bébés de 2020

C'est un symbole de longévité qui a été planté en l'honneur des 364 bébés nés en 2020 à Yerres : un séquoia, situé dans le parc de l'Hôtel de Ville. Cette variété peut vivre jusqu'à 3 000 ans : un arbre spécial pour une année particulière. La cérémonie « Un bébé, un arbre » s'est tenue samedi 15 mai, dans le parc de l'Hôtel de Ville, à la faveur d'une éclaircie. Un arrosoir contenant des graines a été remis à chaque famille.

Entrée dans la vie citoyenne

Les jeunes Yerrois âgés de 18 ans cette année ont reçu solennellement leur carte d'électeur, au CEC, des mains du Maire, des élus et de représentants du Conseil Municipal des Jeunes. Un précieux sésame pour une participation active à la vie démocratique.

Hommage aux victimes de la déportation

Dimanche 25 avril, le Maire a participé à la cérémonie du Souvenir aux côtés de la 1ère adjointe Nicole Lamoth et de Bernard Nusbaum, conseiller municipal, rescapé de la rafle du Vel'd'hiv. Un hommage aux sacrifices des victimes de la déportation qui s'est tenu face au monument aux morts pour se conclure devant la stèle du souvenir devant l'Hôtel de Ville.

Du muguet pour le 3e âge

Symbole du 1er mai, le traditionnel brin de muguet a été remis par le maire et sa 1re adjointe aux habitants de la résidence pour personnes âgées La Grange aux Bois. Une distribution qui s'est déroulée dans le plus strict respect des règles sanitaires avec masques, gel et respect des distances.

76e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

La commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée face au monument aux Morts. Pour ce 76e anniversaire, le Maire était entouré de nombreux élus, portes-drapeaux, anciens combattants et enfants du CMJ.

5 JUIN — **BLEUBE**
MUSICAL BLUES 1H30
À PARTIR DE 17H

12 JUIN — **DNA DAILURE**
REPRISES POP ROCK 1H30

ELECTRIC SANCTUARY
REPRISES THE CULTE 1H30

19 JUIN — **CRD**

CRD

26 JUIN — **NUITS BLANCHES**
VARIÉTES POP/ ROCK 1H / 1H30

JOHEAD
REPRISES 1H30

3 JUIL. — **FRANCK MERRY**
MUSIQUE ÉLÉCTRONIQUE 1H

SCENIK LIVE
POP ROCK VARIÉTÉ FRANÇAISE 2H / H30

01 69 49 34 82
YERRES.FR

YERRES

LES MANIFESTATIONS ANNONCÉES ET INFORMATIONS CONTENUES DANS CE JOURNAL SONT SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER SELON LES DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES LIÉES AU PROTOCOLE SANITAIRE DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19.

ÉDITO

AVIS À NOS LECTEURS

Depuis 4 ans, j'ai le plaisir de pouvoir m'adresser directement à vous au travers de cette page éditoriale.
En juin prochain devraient avoir lieu les élections départementales.

Afin de respecter l'équité entre les futurs candidats, j'ai décidé de suspendre cet éditorial jusqu'au scrutin.

Comptant sur
votre compréhension.

Fidèlement à vous.
Olivier Clodong

Le groupe Bleube jouera à 17h pour la première place piétonne du samedi 5 juin au lieu de 17h30.

YERRES INVESTIT POUR L'AVENIR

▲ Un sol souple et amortissant a été installé sur l'aire de street workout du parc des Deux-rivières. Les adeptes de la musculation en plein air peuvent pratiquer en toute sécurité.

LES TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC SE POURSUIVENT DANS TOUTE LA VILLE...

▲ Afin de permettre le bon écoulement des eaux, des travaux ont été réalisés courant mai sur les caniveaux rue Pierre Brossolette, à proximité du centre commercial du Bois des Godeaux. Les caniveaux rue Jules Ferry ont également bénéficié des mêmes travaux de reprise.

▲ Le Syage a entamé début mai le remplacement du réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales rue Parmentier. Courant juin, une fois ces travaux finalisés, la Ville débutera la rénovation de la voie. La rue bénéficiera d'une réfection complète de la chaussée et des trottoirs.

Rebouchage des nids de poule

Chaque année après l'hiver, la Ville entreprend une campagne de rebouchage des nids de poule qui se forment sur les voiries suite aux épisodes de gel. Les agents municipaux utilisent un enrobé à froid : méthode écologique, économique et réalisable dans un court délai, avec peu de nuisances pour les riverains. Ici, rue des Glaïeuls, un trou dans le trottoir a été rebouché en quelques heures par les équipes municipales du service voirie le 20 mai dernier.

Barrage de Céravennes : report de l'abaissement

Dans son numéro d'avril, le Journal des Yerrois vous annonçait l'abaissement progressif du barrage de Céravennes (sur l'île Panchout) au printemps. Le calendrier a dû être revu. La Ville et le Syage ont consulté la Fédération de pêche de l'Essonne, qui préconise un report. En effet, le printemps correspond à la période de reproduction des principales espèces de nos cours d'eau. L'ouverture du barrage entraînerait une baisse du niveau de l'eau qui risquerait de mettre à sec les œufs déposés par les poissons. La fédération est totalement favorable à l'abaissement du barrage mais après la période de fraie. L'été n'étant pas non plus une période favorable en raison des sécheresses constatées de plus en plus fréquemment, il a été décidé de reporter cette opération au début du mois de septembre.

Aménagement du quartier de la Gare

Deux nouveaux parkings provisoires viennent d'être mis à disposition des automobilistes à proximité du chantier de la gare. La démolition de deux pavillons ces dernières semaines a permis de dégager ces espaces qui offrent 43 places de stationnement supplémentaires aux usagers de la gare. En parallèle, les travaux de terrassement se poursuivent et les engins de chantier s'activent pour mener à bien cette phase très importante de ces travaux.

VACCINATION : LE CCAS TOUJOURS À VOS CÔTÉS

LE TRANSPORT À LA DEMANDE CONTINUE POUR LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES.

Depuis le 12 mars, le CCAS a assuré le transport de plus de 500 personnes vers les centres de vaccination du territoire. Une démarche qui s'ajoute au transport à la demande « classique » d'accompagnement en courses, chez le médecin ou autre. Les agents du CCAS restent donc plus que mobilisés pour répondre à la demande et permettre à tous d'avoir accès à la vaccination.

Un large secteur desservi

Une très large majorité des personnes transportées (90%) ont plus de 75 ans. Ce transport à la demande cible en effet les personnes les plus fragiles, prioritaires pour la vaccination, et qui ne peuvent pas se déplacer par leurs propres moyens. Les trajets concernent la plupart du temps l'un des trois centres de vaccination du secteur (Brunoy, Épinay-sous-Sénart, Montgeron), mais les navettes peuvent aussi vous emmener au-delà.

Par ailleurs, un accord a été passé avec le centre de vaccination de Limeil-Brévannes afin d'obtenir des rendez-vous groupés pour des Yerrois. Une vingtaine de personnes ont ainsi pu recevoir leurs deux doses de vaccin.

Mémo

LE CALENDRIER DU DÉCONFINEMENT

9 JUIN

- couvre-feu décalé à 23h
- assouplissement du télétravail
- réouverture des cafés et des restaurants (tables de 6 personnes)
- réouverture des équipements sportifs, culturels et de loisirs aux adultes (jauges et protocole sanitaire)
- accueil des touristes étrangers (jauges et protocole sanitaire)
- réouverture des salons, des foires (jusqu'à 5000 personnes)

30 JUIN

- fin du couvre-feu et des jauges (selon la situation locale)
- événements de plus de 1000 personnes autorisés en extérieur et en intérieur (selon les restrictions sanitaires)

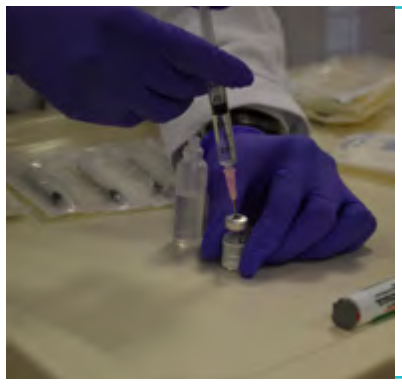

SE FAIRE VACCINER : UN SITE POUR S'Y RETROUVER

Alors que la vaccination s'ouvre petit à petit à un plus large public, le site internet "vite ma dose" recense l'ensemble des rendez-vous disponibles pour se faire vacciner contre la COVID-19, autour de chez vous. Il est possible de faire un choix par zone géographique ou par date. Les données sont mises à jour quotidiennement. Cet outil est simple d'utilisation, il suffit de renseigner le code postal et le site internet propose la liste des centres de vaccinations ou des professionnels de santé où des créneaux sont disponibles, ainsi que le type de vaccin proposé.

https://vitemadose.covidtracker.fr

DES MASQUES DANS LES ÉCOLES

En mars et avril, la Municipalité a procédé à plusieurs distributions de masques dans les écoles. Les élèves d'élémentaires ont ainsi tous reçu deux boites de masques chirurgicaux taille enfant, dans le but de donner un coup de pouce aux familles. La réserve civile communale s'est mobilisée pour cette distribution de près de 147 000 masques.

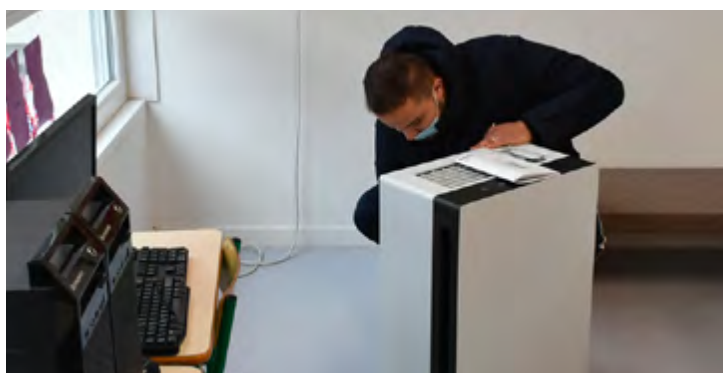

INSTALLATION DES PURIFICATEURS D'AIR

La Ville s'est pourvue de purificateurs d'air dans l'ensemble des écoles. Ces petits appareils, facilement installables dans les salles de classe, permettent de filtrer 99,97% des particules fines, bactéries et virus. Toutes les classes en seront équipées prochainement. L'installation a démarré début mai.

LE CCAS LANCE UN PLAN D'AIDES POUR LES 18-25 ANS.

DE NOUVELLES AIDES POUR NOS JEUNES

La crise sanitaire a fragilisé les jeunes, plongeant certains dans une situation très précaire. Un rapport parlementaire du 16 décembre 2020 révélait que 30% des jeunes adultes ont renoncé à l'accès aux soins depuis le début de la crise et plus de 50% d'entre eux se déclarent inquiets pour leur santé mentale.

De son côté, l'Observatoire de la vie étudiante estime à 31% le nombre d'étudiants ayant présenté des signes de détresse psychologique, alors que les moyens de prise en charge sont largement sous-dimensionnés, avec un psychologue pour 30 000 étudiants. Face à ces constats, la Ville et le CCAS ont souhaité mettre en œuvre des aides spécifiques.

Des aides ciblées

Au cœur des principales préoccupations des jeunes, actuellement mis à mal par la crise, se trouvent le logement et l'alimentation. Deux points cruciaux pour lesquels il est capital de les soutenir, sans oublier la santé et les dépenses liées au cursus. Plusieurs aides sont ainsi déployées :

- **Bons alimentaires :** à utiliser chez des partenaires. Le plafond est déterminé selon la situation sociale ; l'aide alimentaire est gérée par l'Epicyerres.
- **Assurance habitation :** aide plafonnée à 130€ par an.
- **Chèques « santé » :** plafonné à 300€ pour les dépenses chez le généraliste, mais aussi les frais dentaires, optiques ou pharmaceutiques.
- **Mutuelle :** prise en charge de 6 mois pour une première demande et 3 mois pour un renouvellement.
- **Branchements et ouverture de réseaux d'accès au numérique :** forfait de 30€.
- **Équipement informatique et téléphonie :** forfait de 100€.
- **Frais d'inscription aux concours :** selon la situation.

Ces aides sont dispensées après évaluation par un travailleur social de la situation personnelle de chaque jeune, et au regard de critères d'attribution (âge et temps de présence sur la commune notamment).

Pour tout renseignement :
CCAS 2 bis, rue du Stade
01 69 49 84 70
ccas@yerres.fr

LE MOT DES ÉLUES
NICOLE LAMOTH ET AUDREY WACQUIEZ-CORMONT

Maire adjointe chargée des Affaires sociales, du Logement, du Bel Age, du Handicap et des Affaires générales

Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et aux Loisirs

« La Ville a souhaité déployer un nouveau dispositif d'aides pour les jeunes. La tranche d'âge concernée, 18-25 ans, ne fait pas partie du public habituel du CCAS.

Les jeunes sont habituellement accompagnés par les Missions Locales ou la Maison des Jeunes et les aides proposées par ces structures sont très ciblées. Force est de constater que la situation des étudiants est extrêmement difficile actuellement : privés de job pour payer leurs études, mais aussi leurs frais courants, certains se trouvent dans une situation précaire. Nos partenaires sur le terrain (Mission Locale, associations, Maison des Jeunes…) assureront la liaison avec le CCAS afin de venir en aide aux jeunes en difficulté, en fonction de leurs besoins.

Par ailleurs, l'Epicyerres est désormais accessible aux jeunes de moins de 25 ans, y compris s'ils sont hébergés chez leurs parents.
Un coup de pouce supplémentaire, malheureusement nécessaire en ces temps de crise. »

À noter

RECHERCHE BÉNÉVOLES POUR GARDE TEMPORAIRE D'ANIMAUX

La Ville, à travers le CCAS, souhaite mettre en place un service de garde d'animaux, basé sur le bénévolat. L'objectif est de proposer dans le cadre de la crise sanitaire une solution gratuite et sécurisée aux propriétaires d'animaux dépourvus de moyen de garde en cas de force majeure : hospitalisation, retour de convalescence, professions médicales.
Ce type de service permet également de créer du lien social, en mettant en relation des personnes habitant à proximité : les personnes qui ne peuvent garder ou faire garder leur animal sont souvent isolées.
Pour les animaux, mettre en place une garde gratuite et bénévole permet de garantir le bien-être de l'animal malgré l'absence de son maître.
La garde s'effectuerait au domicile du bénévole, sauf s'il s'agit de nourrir un chat en extérieur ou toute autre contrainte de ce type. La Ville propose aussi un relais de partenaires pour donner des conseils en cas de besoin (associations, vétérinaires).

Si vous êtes intéressés pour devenir bénévole ou si vous souhaitez confier votre animal, contactez le CCAS 01 69 49 84 70 / ccas@yerres.fr

LE RIDEAU S'OUVRE SUR LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE 2021-2022

SPECTACLES AU CEC : CAP SUR UNE TRÈS BELLE SAISON !

La nouvelle saison culturelle du Val d'Yerres Val de Seine 2021-2022 est officiellement lancée. Une programmation riche en couleurs, alliant nouveaux spectacles et reports de la saison précédente.

La variété sera à l'honneur avec Patrick Bruel, Hélène Segara, Julien Clerc ou encore la tournée Totalement 90 avec entre autres Worlds Aparts et Yannick. Venez aussi muscler vos zygomatiques en riant avec Jeff Panacloc, Jarry, l'énergique Alban Ivanov et la pétillante Inès Reg. Rire et chanter n'étant pas incompatible, l'homme aux mille et une cordes vocales Michaël Gregorio fera son retour sur la scène du CEC avec un tout nouveau spectacle.

Côté théâtre, vous retrouverez entre autres N'écoutez pas, Mesdames avec Michel Sardou et Nicole Croisille, Drôle

de campagne avec Franck Leboeuf, Adieu, je reste ! avec Chantal Ladesou et Isabelle Mergault mais aussi Amis avec Kad Merad, Claudia Tagbo et Lionel Abelanski. S'ajoutent à tout cela des ballets, des concerts symphoniques, des spectacles pour petits et grands et bien plus encore !

Toutes les informations relatives aux dates et à la programmation sont disponibles sur le nouveau site : www.billeterie.aggloculture.fr.

Abonnement pris, priorité garantie !

Et si vous ne souhaitez manquer aucun spectacle programmé dans les salles du Val d'Yerres Val de Seine, pensez à vous abonner pour la saison 2021-2022 jusqu'au 28 août. Vous pourrez bénéficier de nombreux avantages, comme la priorité d'achat de billets de vos spectacles favoris.

La billetterie individuelle sera également ouverte à tous à partir du 19 juin. Retrouvez toutes les informations sur les modalités, tarifs et formules d'abonnement sur : www.billeterie.aggloculture.fr.

En bref

Théâtre

Retrouvez toutes les informations de billetterie sur le nouveau site www.billeterie.aggloculture.fr.

La billetterie du CEC vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h30 puis de 14h à 18h.

Pour toute autre information, appelez le 01 69 02 34 35 ou contact par mail à l'adresse reservation@theatres-yerres.fr.

Cinéma

Tarif plein : 8,50€

Tarif Val d'Yerrois : 6,50€

Retrouvez toutes les informations d'horaires et de tarifs sur www.yerres.fr et sur le programme disponible au cinéma Paradiso et dans les principaux accueils municipaux.

LE PARADISO EST DE RETOUR

Le Paradiso a rouvert ses portes le 19 mai dernier et vous accueille de nouveau dans sa confortable salle où le 7ème art va pouvoir retrouver son public. Sont annoncés prochainement : *The Father* de Florian Zeller avec Anthony Hopkins (Oscar du meilleur scénario adapté et du meilleur acteur 2021), *Nomadland* de Chloé Zhao (Oscar du meilleur film 2021), la comédie *Le Discours* de Laurent Tirard (Sélection officielle du Festival de Cannes et de l'Alpe d'Huez 2021) ou encore le nouveau Céline Sciamma *Petite Maman* et bien d'autres !

Le Paradiso vous fait également (re)découvrir les classiques de Claude Chabrol. Tout au long du mois de juin, retrouvez donc un cycle « Claude Chabrol, Le suspense au féminin ». Au programme : *L'enfer, La Cérémonie, Merci pour le chocolat et La Fleur du Mal*.

Une année encore plus spéciale

Pour le Paradiso comme pour tous les cinémas, l'année 2021 a été particulière. Elle l'est encore plus pour votre salle yerroise. En effet, votre cinéma fête ses 20 ans cette année. Inauguré en 2001, le « Paradiso » n'a cessé d'évoluer pour vous proposer une expérience toujours plus agréable, notamment au travers de sa rénovation en 2011, il y a 10 ans. Joyeux double anniversaire au Cinéma Paradiso !

POUR QUE YERRES S'ANIME DE NOUVEAU !

APRÈS DES MOIS D'ARRÊT, SPECTACLES DE RUE ET ANIMATIONS ESTIVALES SONT DE RETOUR...

Après des mois d'arrêt, la Ville est prête pour la reprise de vos animations et spectacles de rue.

Depuis le 19 mai, les rassemblements et fêtes avec du public sont de nouveaux autorisés, sous conditions. La Ville a dû revoir sa programmation et l'organisation de certaines animations. A l'heure où nous bouclons ces pages, les contraintes sanitaires ne sont pas encore connues, mais la Ville vous a d'ores et déjà concocté un programme d'animations en extérieur (soumis à modification selon l'évolution de la situation).

Les animations place piétonne

La musique signe son retour avec quatre dates en juin et début juillet, pour des animations sur le parvis du CEC.

AU PROGRAMME, À PARTIR DE 16H :

12 JUIN
DNA Dailure (reprises pop-rock) et Electric Sanctuary (reprises de The Culte).

19 JUIN
Conservatoire à Rayonnement Départemental

26 JUIN
Nuits Blanches (variétés pop-rock) et Johead (reprises)

3 JUILLET
Franck Merry (musique électronique) et Scenik Live (pop-rock variété française).

La Fête Nationale maintenue

Le feu d'artifice n'avait pas pu avoir lieu en 2020. Il doit revenir cette année ! Prenez date le 13 juillet, pour la traditionnelle descente aux lampions suivie du feu d'artifice dans le parc Caillebotte.

Un été animé

Compte-tenu des contraintes sanitaires, qui restent fortes malgré le déconfinement, la Fête de la Ville ne peut avoir lieu. À partir du 30 juin, le couvre-feu doit être levé, de même que certaines jauges pour l'accueil du public, permettant de proposer plus d'animations en juillet et en août.
Tout au long de l'été, les animations à travers la ville devraient pouvoir de nouveau battre leur plein. Le Journal des Yerrois reviendra plus en détail sur la programmation de l'été dans son prochain numéro.

UNE FERME PÉDAGOGIQUE
Samedi 10 et dimanche 11 juillet / samedi 7 et dimanche 8 août. De 10h à 18h dans le parc de la Grange au Bois.

LES GUINGUETTES
Dimanches 11 et 25 juillet ainsi que les 8 et 22 août, à partir de 14h dans la prairie Caillebotte.

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES
Les samedis 17 et 31 juillet, et les 14 et 28 août, à partir de 21h, dans le parc Caillebotte.

DES ANIMATIONS ESCALADE
Les 24 et 25 juillet, ainsi que les 21 et 22 août, de 10h à 18h dans le parc de la Grange au Bois.

En bref

Exposition à Asphodia

La résidence Asphodia expose régulièrement les œuvres de ses résidents. Après « L'art suspendu » en 2020, Asphodia vous invite à découvrir « L'art ne manque pas d'air ». Rendez-vous dans le parc et le salon de la résidence, du 5 au 20 juin. En partenariat avec les associations Renaissance et culture, Parole Culture Cité et les ateliers ISME, les résidents vous présenteront leurs poèmes (dans le parc) et leurs tableaux et dessins (dans le salon). Les artistes Rémy Provost, Eva Manna et Alfredo Palombi exposeront à cette occasion leurs sculptures et peintures.

Résidence Asphodia,
70 rue Paul Doumer.
Exposition gratuite et ouverte à tous. Du 5 au 20 juin. 13h-18h.
Tous les jours.
01 69 83 53 53.

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !
UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.
Crédit Mutuel
CRÉDIT MUTUEL YERRES - CROSNE
10, rue Marc Sangnier - 91330 Yerres
Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

ARTISAN COUVREUR
Garantie 10 ANS Décennale

- Couverture
- Tuiles / Ardoises / Zinc
- Traitement de charpente
- Démoussage de toiture
- Pose de gouttières
- Pose de Vélus
- Isolation
- Ravalement de façade
- Peinture intérieure

M. CALLEWAERT
Les DÉPLACEMENTS et DEVIS sont gratuits
artisan.callewaert@hotmail.fr
120, rue de Concy - 91330 YERRES Tél. 01.69.48.58.70 Mob. 06.15.06.81.79

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
MOD ELEC
DÉPANNAGE
MISE EN CONFORMITÉ
INSTALLATION ET MAINTENANCE
47 rue Royale - 91330 Yerres
mod.elec@orange.fr - 06 27 28 31 02

BOURGEOISAT IMMOBILIER
ACHAT - VENTE
LOCATION
ESTIMATION OFFERTE
5, rue Charles de Gaulle 91330 Yerres
tél : 01 69 39 57 67
contact@immo-db.com
www.immo-db.com
Plus de 20 ans d'expérience
SUCCESSIONS

ROC-ECLERC POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE
GROUPE GABEREAU DEPUIS 1931
POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
Parce que la vie est déjà assez chère !
permanence téléphonique 7j/7
QUINCY-SOUS-SÉNART
2 rue des Tamaris
01 69 00 12 12
Habilitation n° 02 91 126
YERRES
9 rue du Mont Griffon
01 69 48 46 02
Habilitation n° 04 91 008
BRUNOY
13 rue Philisbourg
01 60 47 16 20
Habilitation n° 12 91 175
BONNEUIL-SUR-MARNE
5 rue Paul Eluard
01 43 99 94 76
Habilitation n° 04 94 005
LIMEIL-BRÉVANNES
40 avenue Gabriel Péri
01 45 69 12 12
Habilitation n° 06 94 159

GIRARD & Cie
Conception de Salles de Bains Plomberie Chauffage Dépannage
RÉALISATION DE SALLES DE BAIN
PLOMBERIE-CHAUFFAGE-DÉPANNAGE
76 rue Pierre Brossolette - 91330 Yerres
01 69 49 17 89 - fax 01 69 48 64 00
www.girardandco-sallesdebain-91.fr

Offrez-vous du temps libre...
- Entretien soigné ponctuel ou régulier
- Elagage • Taille
- Tonte • Débroussaillage
- Ramassage des feuilles
- Création / Aménagement paysager

déduction fiscale 50 %
06 87 15 27 37
43 rue d'Yerres
94440 Villecresnes
Vert Olive Services
www.vertolive.fr

ClimaFroid Concept
CLIMATISATION
POMPES À CHALEUR
FROID - VENTILATION
91 Yerres
01 64 97 18 80 • 06 50 13 19 08
contact@climafroidconcept.fr
Conception - Installation
Maintenance - Dépannage

Intermarché
À YERRES
52 Rue de Concy
NOUVEAU DRIVE
À CROSNE
Rue Alexandre Foudrier
(Face à la Mairie)
NOUVEAU DRIVE
PRODUCTEUR COMMERÇANT
«Fiers de fabriquer la majorité des produits de nos marques»
60 usines
10 000 emplois
LIVRAISON À DOMICILE
www.intermarche.com
OUVERT SANS INTERRUPTION du lundi au dimanche midi
52, rue de Concy - Yerres - Tél. 01 69 49 29 16

vision plus
OPTICIENS
UNE VISION PLUS CLAIRE EN 2021
Notre équipe vous accueille du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h
À bientôt chez Vision Plus !
vision plus
+ LARGE CHOIX DE MONTURES SUR YERRES
PHOTOS D'IDENTITÉ
LUNETTES ENFANTS
LUNETTES SPORT
En face du CEC Yerres Centre Ville
01 85 60 00 99
#OSEZPOURVOIR VISION PLUS YERRES @VISIONPLUSYERRES

LE CONSEIL IMMOBILIER
Transaction - Location - Gestion
Estimations gratuites et sans engagement
01 69 56 34 35
www.le-conseilimmobilier.com
Abbaye Royale de Yerres
2, rue du Clos des Abbesses 91330 Yerres

LA VILLE, PREMIÈRE SUPPORTRICE DE SES ASSOCIATIONS SPORTIVES

L'épidémie de Covid-19 et les mesures de confinement imposées ont lourdement pesé sur la pratique du sport en général. Durant de longues semaines, les stades, gymnases, salles de sport et piscines sont restés fermés au public. Un épisode difficile à traverser pour tous les sportifs privés d'activité physique. Le coup a aussi été très dur à supporter pour l'ensemble des associations sportives qui n'ont plus été en mesure de dispenser leurs cours et entraînements à leurs adhérents tout au long de cette période.

La Ville à l'écoute des clubs

Durant ces mois difficiles, la Ville est restée constamment à l'écoute et s'est efforcée de soutenir au maximum ses associations et notamment celles dont la pratique se déroule en site couvert.

Si les sports d'extérieur comme le football ou le rugby ont eu le feu vert pour une reprise progressive d'activité, soumise au respect de certains gestes barrières, il n'en a pas été de même pour les disciplines qui se pratiquent en structures couvertes.

Les sports de combat, la gymnastique ou des disciplines telles que le basket-ball ou le volley-ball, particulièrement impactés, ont pu bénéficier de terrains de replis en extérieur grâce à l'appui des services de la Ville.

Les jeunes escrimeurs du cercle d'escrime de Yerres ont pu s'entraîner dans la cours de l'école Saint-Exupéry.

Une attention particulière à la désinfection

À titre d'exemple, les jeunes tireurs du cercle d'escrime de Yerres ont ainsi eu la possibilité de reprendre leurs entraînements dans la cour de l'école primaire Saint-Exupéry. Les basketteurs ont bénéficié de créneaux sur le terrain extérieur qui jouxte le parking du CEC. Le club de volley-ball, de son côté, a pu organiser des séances au grand air au stade Léo-Lagrange.

Des solutions ont également été trouvées pour permettre une reprise des séances d'entraînement des enfants et adolescents inscrits à la gymnastique, à la danse ou dans les sports de combat. À chaque fois, l'accent a été mis sur le respect des règles sanitaires.

Par ailleurs, l'accompagnement de la Municipalité s'est traduit par une attention particulière donnée à l'entretien des sites de pratique sportive. Vestiaires et sanitaires sont nettoyés trois fois par jour ce qui a permis d'assurer la continuité de la pratique sportive, notamment des scolaires, dès lors qu'elle était permise par les recommandations nationales.

Sur ce point, la Ville se félicite de l'implication constante des bénévoles de chacun de ses clubs sportifs. Dirigeants et éducateurs n'ont pas hésité à mettre eux aussi la main à la pâte pour nettoyer et désinfecter le matériel lors de chaque séance afin d'assurer une sécurité maximale aux jeunes pratiquants. Dans ces moments difficiles, les associations ont elles aussi multiplié les efforts.

En plus de chercher et offrir ces solutions alternatives aux associations, qui ont permis aux enfants de la commune de poursuivre une pratique sportive, la Ville s'est efforcée d'encadrer les clubs. Un soutien indispensable dans une période inhabituelle. Grâce à sa présence au sein de l'association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES), la Ville a pu relayer très rapidement auprès des clubs les recommandations gouvernementales et leurs évolutions.

La pratique sportive se poursuivra cet été

En parallèle, plusieurs réunions en visio se sont tenues avec le Maire, les élus concernés et les présidents d'associations sportives. Le maintien à l'identique des subventions municipales leur a été certifié durant ces échanges. De quoi lever les craintes des responsables d'associations sur l'avenir.

Avec la levée progressive des restrictions, la pratique sportive reprend peu à peu son cours normal après de longues semaines d'inactivité dues aux mesures de confinement. Pour tenter de compenser les cours annulés sur les premiers mois de l'année, de nombreux clubs ont la volonté de proposer à leurs adhérents une poursuite d'activité au-delà du 30 juin, date habituelle de fin de saison. Afin d'accompagner les associations sportives dans cette démarche, la Ville met tout en œuvre pour leur permettre d'avoir accès aux installations sportives durant l'été.

Enfin, sur un plan financier, les adhérents ont la possibilité d'effectuer un don à leur association sportive. Une alternance au remboursement partiel du montant annuel de la cotisation auquel les clubs ne sont pas soumis sur le plan légal. Cette mesure permet aux personnes qui le souhaitent de laisser à leur association une part de leur cotisation sous forme d'un don déductible des impôts à hauteur de 66 % de la somme concernée.

LE SPORT YERROIS EN CHIFFRES

37 **associations sportives sur la Ville. Parmi les activités proposées, le choix est très large en terme de sports individuels (athlétisme, randonnée, sport boule…) ou collectifs (football, volley-ball, basket…), sports d'opposition (escrime, boxe, arts martiaux…) et de raquettes (tennis, tennis de table, showdown) ou encore de disciplines aquatiques comme la natation ou la plongée. La commune abrite également une activité sports mécaniques avec le Moto Club de Yerres (MCY). Autant de disciplines à découvrir lors du prochain Forum des Associations qui se tiendra le 4 septembre 2021.**

19 **infrastructures qui permettent la pratique d'activités sportives sur la commune. On y distingue des stades pour le football (Pierre Mollet) et le rugby (Léo Lagrange), deux gymnases et une salle de boxe, un dojo destiné à la pratique des arts martiaux.**
Ces équipements se complètent par la salle de gymnastique des Tournelles, la piscine Val de Forme, le terrain de boules lyonnaises, quatre plateaux sportifs, cinq salles de sport, le skate-parc des Deux Rivières et l'ensemble de six courts (dont deux couverts) de tennis aux Tournelles.

190 000 € **de subventions versées par la Ville aux associations sports et loisirs cette année.**

LE CLUB DE NATATION DÉVELOPPE SON ACTIVITÉ SPORT SANTÉ

Le Club Yerrois de Natation (CYN) poursuit sa politique d'ouverture aux publics les plus variés. Forte de plus de 500 adhérents, la structure est loin de limiter ses activités à la seule compétition et apprentissage en grand bassin.

À la rentrée de septembre, son équipe dirigeante a le projet de mettre en place une section sport santé afin de favoriser la pratique de la natation chez les jeunes et adultes porteurs de divers handicaps. Afin d'accueillir ce public dans les meilleures conditions, le club de natation pourra s'appuyer sur trois de ses enseignants qui ont reçu une formation spécifique à l'encadrement du sport-santé.

Cette nouvelle section, pour lequel le CYN recherche d'ores et déjà des adhérents, va comporter trois branches distinctes.

La première dédiée à la prise en charge des personnes à besoins de santé particuliers, au retour à l'activité physique après une longue période d'arrêt quelle qu'en soit la raison (maladie, opération, surpoids, etc.) mais aussi pour des besoins de rééducation.

De gauche à droite : Alain Fauchié vice-président du CYN, Thierry Jacquemart président du CYN et Jérome Soldini responsable technique du CYN.

La deuxième vise les personnes touchées par un handicap physique tel une déficience visuelle et/ou auditive mais aussi touchant un ou plusieurs membres, la liste n'étant pas exhaustive. Pour cela, l'équipe pédagogique va suivre très prochainement une formation handisport santé.

Dans un troisième temps (à la rentrée 2022), une section sera plus spécifiquement dédiée aux pathologies longue durée et aux troubles d'ordre psychologique ou du comportement comme l'autisme. La priorité des initiateurs de ce projet est de permettre un brassage des publics et des handicaps à l'intérieur des groupes d'entraînement.

Sophrologie et bien-être

A la rentrée, le CYN lance des cours de sophrologie – bien-être afin de favoriser l'aisance aquatique et la détente à destination de celles et ceux que cette période difficile a impacté. Ces séances seront basées sur le travail physique à base d'aquagym, aquabike, renforcement musculaire et comporteront un volet axé sur le bien-être mental grâce à des séances de sophrologie.

Depuis quelques années, le club propose des cours spécifiques pour les personnes souffrant d'aquaphobie et propose l'apprentissage de la natation aux adultes, et lance ces deux nouveaux créneaux dans la continuité de ce service dès la rentrée 2021.

« Cela fait partie de notre mission en tant qu'association, estime Thierry Jacquemart, le président du CYN. Il ne faut pas que les personnes intéressées hésitent à nous contacter pour venir faire un essai. »

Renseignements : information@cyn91.fr
01.69.45.23.18 ou 07.81.73.34.51.
Site Internet du club : www.cyn91.fr

La désinfection des locaux, priorité du service Sports Loisirs Jeunesse

Depuis le début de la crise sanitaire, ils sont en première ligne. Les six agents techniques du service Sports Loisirs Jeunesse de la Ville travaillent au quotidien pour permettre la continuité de la pratique sportive sur l'ensemble du territoire communal.

Ce service est responsable des ERP (Etablissements recevant du public) sportifs de la Ville, de leur entretien et de leur gestion. Ses agents assurent également le gardiennage des stades et salles de sport et sont chargés d'y effectuer les petites réparations nécessaires à leur bon fonctionnement.

Avec l'apparition de l'épidémie de la Covid-19, ces agents ont dû mettre l'accent sur la désinfection des locaux. Une priorité absolue dès lors que la pratique sportive a de nouveau été autorisée notamment pour les scolaires. La Ville a effectué des dépenses supplémentaires afin d'assurer à tous les pratiquants d'évoluer dans un environnement irréprochable sur le plan sanitaire.

Les agents du service Sports Loisirs Jeunesse.

Chaque jour, les vestiaires, douches et toilettes de l'ensemble des infrastructures sportives de la commune sont soumis à un nettoyage et une désinfection très stricts. Ces interventions peuvent survenir jusqu'à trois fois dans la même journée en fonction de la fréquentation du site.

Les agents ont aussi recours à des grenades de désinfection utilisées en dehors des heures d'ouverture au public. Une fois activé, ce dispositif diffuse en continu un gaz spécifique qui permet de désinfecter en profondeur l'ensemble d'un gymnase ou salle de sport.

UNE RÉUNION PUBLIQUE A LIEU LE LUNDI 28 JUIN POUR PRÉSENTER LES GRANDES ORIENTATIONS, AVANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE.

PLU : LA RÉVISION SE POURSUIT

En 2018, la Ville a lancé la révision de son Plan Local d'Urbanisme. Une démarche au long cours, durant laquelle la population est régulièrement sollicitée. Si la crise sanitaire a mis un coup de frein à cette révision, la Ville présente aujourd'hui son projet de futur PLU aux Yerrois.

Les grandes orientations

Revoir un PLU, cela signifie définir de nouvelles orientations pour l'avenir de la Ville mais aussi revoir le PLU existant. L'urbanisme, l'habitat, les services à la population, mais aussi l'écologie et l'économie pour les dix prochaines années sont au cœur des décisions. Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) regroupe les grandes orientations retenues :

1 / Pérenniser l'harmonie paysagère, le caractère résidentiel et la richesse patrimoniale : ce nouveau PLU se veut plus protecteur, notamment pour la "trame verte" de la ville (espaces boisés, coeurs d'îlots, arbres remarquables...) mais aussi pour le patrimoine bâti.

2/ Favoriser la biodiversité et l'innovation en limitant l'exposition aux risques et aux nuisances : préserver l'environnement, favoriser les modes de transports alternatifs…

3/ Assurer un équilibre démographique et urbanistique : apporter une réponse équilibrée par rapport aux besoins de logement, assurer l'intégration des nouveaux projets dans le paysage.

4/ Commerces, équipements et services accessibles à tous : maintenir et renforcer l'offre en équipements de services publics, maintenir une offre commerciale et un service de proximité attractif, favoriser le développement économique adapté aux caractéristiques de la commune.

Venez découvrir les grandes orientations du PLU lors de la réunion publique du 28 juin, à 19h, dans le foyer du CEC.

Renseignements :
service urbanisme
revisionplu@yerres.fr
01 69 49 77 41

En bref

Inauguration du jardin de la Pépinière

L'ancien couvent de Concy appartient aujourd'hui à l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement-Essonne. 23 logements sociaux sont en train d'y être construits. L'ancien potager a été réaménagé, en partenariat avec l'association Abeilles Aide et Entraide, afin d'être transformé en jardin de plantes médicinales et aromatiques, associé à un verger d'arbres fruitiers. Ce réaménagement a fait l'objet de plusieurs chantiers participatifs avec l'association Val d'Yerres Prévention, mais aussi la Maison des Jeunes, les Scouts et le Lycée Louis Armand. Venez découvrir le résultat lors des journées d'inauguration les 5 et 6 juin. Toutes les mesures sanitaires seront garanties.

Samedi 5 et dimanche 6 juin, de 10h à 18h
143 rue de Concy à Yerres.

Renseignement & programme :
pepinieredeyerres.org

AMÉNAGEMENT DU PARC BUDÉ : DÉMARRAGE DES TRAVAUX

Derrière les palissades, bientôt du changement ! Les travaux d'aménagement du Parc Budé doivent démarrer ce mois-ci.
Il s'agira dans un premier temps d'installer le chantier (clôtures, baraquements), et de mettre en sécurité la grotte et la tour de guet. Les échafaudages seront montés et les zones naturelles sensibles isolées du reste du chantier.

Durant l'été, un gros travail de reprise du terrain existant sera réalisé, ainsi que le retrait des arbres malades, le terrassement des allées et l'installation de fourreaux. Décalé en raison de la crise sanitaire, ce chantier doit durer 13 mois.

Ce parc de 12 hectares sera un nouveau poumon vert en cœur de ville, permettant une transition piétonne directe entre la rue Charles de Gaulle et la place du marché. Il prolongera également la promenade de l'île Panchout vers le centre-ville. D'ici quelques mois, les promeneurs pourront découvrir la grotte monumentale (artificielle) datant du XIXe siècle. La tour de guet du château et les murailles retrouveront également leur allure d'autrefois.
En attendant, l'exposition expliquant le projet est visible sur le cheminement piéton aménagé derrière le marché.

LES SCRUTINS AURONT LIEU LES DIMANCHES 20 ET 27 JUIN.

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Initialement prévues en mars, les élections régionales et départementales ont été décalées aux dimanches 20 et 27 juin en raison de la crise sanitaire. C'est donc un double scrutin qui se tiendra sur deux tours.

Une double élection

Les électeurs seront amenés à choisir, le même jour, leurs conseillers départementaux et leurs conseillers régionaux. A cet effet, les bureaux de vote ont été dédoublés, afin de bien différencier chaque élection.

Les électeurs sont appelés dans leur bureau de vote habituel, mais il leur faudra faire deux fois le circuit électoral dans deux files différentes. Le parcours sera fléché pour guider les électeurs.

Vous pouvez réutiliser votre ancienne carte d'électeur pour ce scrutin, seuls les nouveaux inscrits sur les listes ont reçu une nouvelle carte. Pour rappel, si vous avez perdu votre carte d'électeur, vous pouvez quand même voter en présentant une pièce d'identité.

LES MESURES SANITAIRES

Les élections se dérouleront dans le strict respect des gestes barrières : **port du masque obligatoire**, aménagement du bureau de vote **(1,5 mètre entre chaque personne)**, mise à disposition de **gel hydroalcoolique**. Les électeurs devront apporter leur propre stylo (noir pour le 1er tour et bleu pour le 2ème tour). Les locaux seront aérés régulièrement. Le matériel sera nettoyé régulièrement au cours du scrutin.

L'accès au bureau sera limité à trois électeurs en même temps, la file d'attente sera organisée à l'extérieur dans le respect des distances de sécurité.

La priorité est donnée aux personnes fragiles, grâce à une file d'attente spécifique à l'extérieur. L'entrée et la sortie seront différenciées.

Renseignements auprès du service de l'État-civil au 01 69 49 76 00.

DÉPARTEMENT - RÉGION : QUI FAIT QUOI ?

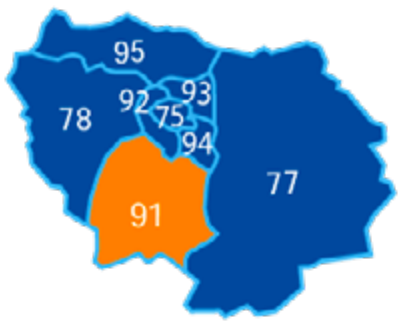

Ces deux collectivités ont des rôles et des compétences différents et parfois complémentaires.

Le Département a pour missions :

- l'action sociale (enfance, handicap, personnes âgées, RSA…)
- la gestion des collèges (construction, équipement, restauration…)
- l'aménagement du territoire et les transports (certaines voiries, gestion de l'eau, transports spéciaux…)
- l'action culturelle, sportive et touristique.

La Région a pour missions :

- Les transports (RER, transports spéciaux, voiries, aéroports…)
- La gestion des lycées (construction, équipement, restauration…)
- La formation professionnelle
- L'aménagement du territoire et l'environnement (gestion des déchets, des parcs régionaux, qualité de l'air…)
- Le développement économique (aide au tissu économique, développement de pôles…)
- La gestion des programmes européens (développement rural…)

Comment sont élus vos conseillers ?

Les élus des Conseils départementaux et régionaux sont élus pour 6 ans. Le scrutin diffère sur quelques points.

Les Conseillers départementaux :
chaque canton élit un homme et une femme, un binôme paritaire. Les binômes qui obtiennent au moins 12,5% des voix peuvent se maintenir au second tour. A défaut, si aucun binôme n'atteint ce score, les deux binômes arrivés en tête vont au 2e tour. Si un binôme obtient plus de 50% des suffrages exprimés dès le 1er tour et un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits : il est alors élu directement.

Les Conseillers régionaux :
vous allez choisir une liste, au scrutin majoritaire à deux tours. Si une liste remporte plus de 50% des voix dès le 1er tour, elle remporte un quart des sièges à pourvoir, sans 2e tour. Les autres sièges sont répartis proportionnellement entre les listes ayant obtenu au moins 5% des votes.

Sinon, un 2e tour est organisé avec les listes ayant obtenu au moins 10% au 1er tour. Au 2e tour, la liste arrivée en tête obtient un quart des sièges.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés au second tour.

Vos Restaurants vous accueillent...

En Terrasse jusqu'au 8 juin
En Terrasse & Salle à partir du 9 Juin

LIVRAISON / VENTE À EMPORTER

LE BIRD
38 rue CDG Place piétonne
01 79 93 28 81
Du mardi au samedi 12H/14H30
& vendredi/samedi 18h45/21h

L'AVANT-SCENE
Rue Marc Sangnier
01 69 44 26 45
Du mardi au samedi 9H/21H
& dimanche 10H/19H

LE BEST /
Rue Basse
01 69 57 06 86
11H/14H30 & 18H/21H
Sauf vendredi midi

O'CHICKEN DORE /
105 avenue de la Résistance
09 63 54 76 30
11H30/15H & 18H/21H,
sauf dimanche midi

COMME A LA MAISON
65 rue Charles de Gaulle
01 69 40 14 11
Mardi 12H/15H & du mercredi
au samedi 12H/15H - 19h/21h

BELLA NAPOLI
174 rue Raymond Poincaré
01 87 90 26 20
Du lundi au samedi 12H/14H30
& 19H/21H

IL PAPAGALLO /
3 rue Charles de Gaulle
01 69 48 20 20
Du lundi au samedi 12H/14H30
& 18H/21H

CREPERIE LL'AS
102 rue Pierre Brossolette
01 69 83 91 37
Du mardi au samedi 12H/14H
& 18H30/21H

LA CHURRASQUEIRA O'GALLO
PAS DE TERRASSE
169 avenue du Général Leclerc
09 81 89 26 65
Mardi à dimanche 11H/19H

COFFICE CORNER
87 rue de Concy - 07 82 27 42 15
Du lundi au vendredi 12H/14H

LA BICHE AU BOIS
31 avenue Gourgaud
01 69 48 69 95
Du mardi au dimanche 12H/15H
& du mercredi au samedi 19H/21H

LA FERME DE YERRES
Allée de la Ferme
01 69 48 04 15
Lundi 12H/14H30
& du mardi au samedi 19H30/22H30

LE VAL D'YERRES
2 place du 11 novembre
01 69 48 45 94
Du mardi au dimanche 7H30/20H

LA MASSALIA
41 rue Charles de Gaulle
01 69 49 54 17
Du jeudi au samedi 12h/14h & 18h/21h

LA CHATAIGNERAIE
4 Impasse des Écureuils
01 69 49 69 69
Du lundi au vendredi 12H/14H30

LE RELAIS FORESTIER
1 avenue Pasteur
01 69 49 34 87
Du mardi au dimanche 6H/19H

L'OREE DU PARC /
2 rue de concy - 01 69 45 47 78
Du mardi au dimanche
12H-15H et vendredi/samedi
18H/21H vente à emporter +
Salon de thé 15H30/18H30

MONA LISA
57 Avenue de la Resistance
01 69 48 25 00
12H/14H30 & 19H/21H

INDOCHINE /
8 Place du 11 Novembre
01 69 49 12 21
Mardi au dimanche 12h - 14h30
&18h30 - 21h

PAVILLON MEIKO /
PAS DE TERRASSE
72 Rue de Concy
01 69 49 14 56 / 01 78 84 55 33
Du mardi au dimanche
11h30-14h30 / 18h30-22h30

LA CUEILLETTE DU MUGUET
101 avenue de la Résistance
01 69 48 93 22
Tous les jours sauf mercredi 7H/20H

MAC DONALD'S + Drive
Rue Marceau Balliot
01 69 49 56 39
Tous les jours 11H/21H

PIZ'ZAP
JEUDI de 17H à 21H,
à l'angle de la rue Paul Doumer
et de l'Allée du Parc
06 58 58 69 47

PIZZA COSTA
MERCREDI & SAMEDI
de 17H30 à 21H,
avenue de la Grange, dans la contre-allée à l'angle des rues de la Grange
et Gustave Flaubert
06 12 20 63 10

LA GRIGNOTTE
MARDI et MERCREDI
de 16H30 à 21H,
place Gambetta, à l'angle des rues
Gabriel Péri et du Docteur Charcot
06 07 70 50 99

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE ! LA PLUS ANCIENNE BOUTIQUE DE YERRES (DEPUIS 1945) FERMERA SES PORTES LE 15 JUIN.

FIN DE LA PELLICULE AU STUDIO VERDIER

L'heure d'une retraite bien méritée a sonné pour Françoise Verdier. Non sans émotion, elle va fermer le rideau de 76 années de souvenirs à Yerres. Les siens, mais aussi ceux de milliers de familles Yerroises passées par le « Studio Verdier » : grâce aux photographes, nombreux sont ceux qui ont immortalisé un mariage, une naissance, une communion, ou tout simplement des clichés développés à l'époque des appareils argentiques.

« Mes parents se sont installés à Yerres juste après la Guerre. Mon père, Gabriel Verdier, s'était associé à Roger Rousseau, un ami passionné de photo. Simone, ma mère, les a rejoints pour la manutention et l'accueil des clients. Au départ, ils avaient un labo et un studio au 11 rue de Paris (NDLR : actuelle rue Charles de Gaulle) », raconte Françoise. À cette époque, peu de gens possédaient un appareil : le photographe est le pilier des souvenirs familiaux.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE(S)

Au fil des ans, apparaissent les appareils photos personnels, le travail des photographes évolue. Toujours contactés pour les événements privés, ils développent désormais aussi les photos des particuliers, vendent du matériel, et réalisent des reportages photos pour la commune. De son côté, Françoise se souvient des heures passées à la boutique étant enfant, avec sa sœur Bernadette, qui tiendra plus tard le centre d'esthétique « L'Éternel féminin ».

Gabriel Verdier , Simone Verdier et Roger Rousseau.

« J'ai commencé à travailler avec mon père en 1973, continue Françoise. J'ai été son assistante, puis je suis passée photographe à ses côtés, avant que ce ne soit lui qui m'épaule. » Le beau-frère de Françoise, Nilmani Annun, connu sous le nom de Dave, arrive en renfort pour les prises de vue et l'accueil des clients en 1981. Gabriel Verdier décède en 2016, à 94 ans, la même année que son épouse. La famille n'a jamais perdu de sa passion pour la photo.

Alors que de nombreuses boutiques de photos ont dû fermer avec l'avènement du numérique, le Studio Verdier est resté au service des clients, diversifiant son offre au fil des évolutions technologiques.

Désormais, c'est dans sa propre famille que Françoise Verdier va continuer à s'adonner à sa passion, toujours un appareil à la main, sans jamais oublier d'immortaliser les moments simples et précieux. La Municipalité remercie la famille Verdier pour son investissement auprès des Yerrois et souhaite une belle retraite à Mme Verdier !

Dès la rentrée de septembre, un fromager devrait s'installer à la place de la boutique photo. Le JDY reviendra sur cette information dans un prochain numéro.

AIDE AU BIEN-ÊTRE DES YERROIS

Récemment installée à Yerres, l'agence AP Services 91 spécialisée dans l'aide à la personne intervient auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes à mobilité réduite. Divers services sont proposés afin de répondre aux différents besoins rencontrés, dont l'aide à l'hygiène (aide à la toilette au lavabo, à la douche), l'aide au lever et coucher (habillage/déshabillage), l'assistance aux repas (courses, aide à la préparation et à la prise des repas du petit-déjeuner au dîner), l'aide aux travaux ménagers et l'aide aux transports. AP Services 91 propose également un accompagnement personnalisé avec garde, promenade ou encore accompagnement à des rendez-vous afin de conserver un lien social.

Retrouvez l'agence AP Services 91 au 53 rue Pierre Brossolette, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

01.69.43.17.22

apsabtile91@gmail.com.

À noter

LINDA RENNO
UN ANNIVERSAIRE QUI DÉCOIFFE !

Après une carrière dans des grandes maisons parisiennes de coiffure, cela fait 1 an que Linda Renno a posé ses valises à Yerres et a ouvert son salon « Linda Renno Hairstylist ». Cette spécialiste en soin du cheveux, coloration, coupe, brushing et en stylisme visagiste vous accueille dans son salon « Spa pour cheveux », comme elle le qualifie, pour vous offrir toute son expertise forte de ses 26 ans d'expérience en coiffure. Linda Renno utilise notamment des produits internationaux haut de gamme : « Ce sont de très bons produits... et c'est très important pour moi de les proposer à un prix abordable ». Pour célébrer le premier anniversaire du salon, Linda Renno vous propose un soin sur-mesure offert pour tout type de prestation (sur présentation du Journal des Yerrois et de l'article), un moyen parfait de se refaire une beauté pour le déconfinement !

2 rue Pierre de Coubertin,
01 69 40 52 25
Du mardi au samedi de 9h à 19h

Erratum

Des erreurs se sont glissées dans l'article concernant « Aux gourmandises de Fred » dans le Journal des Yerrois de mai.
Vous pouvez retrouver les pâtisseries de Frédérick Bonjour sur sa page facebook « Aux gourmandises de Fred » et le contacter sur l'adresse mail : auxgourmandisesdefred@gmail.com

Serre-papiers aux armes de l'Impératrice Joséphine vers 1805-1810 - Signature : « BIENNAIS » Paris, collection de la Fondation Napoléon © Fondation Napoléon

LA VIE CULTURELLE FAIT SON RETOUR. PROFITEZ DES TROIS EXPOSITIONS PROPOSÉES À LA PROPRIÉTÉ CAILLEBOTTE...

EN JUIN, SORTEZ, VISITEZ !

MARTIN GUILLAUME BIENNAIS - L'ORFÈVRE DE NAPOLÉON

JUSQU'AU 3 OCTOBRE

Maison Caillebotte

L'exposition met en scène une trentaine d'œuvres de Martin Guillaume Biennais.

Sa carrière exceptionnelle l'a propulsé du statut de simple artisan venu de province, à fournisseur privilégié de l'empereur Napoléon Ier et de la cour impériale.

Il a su très tôt diversifier son activité en proposant des boites en acajou comprenant des nécessaires. Il en vend une à Napoléon avant son départ pour la campagne d'Italie. Le succès démarre alors. Dans sa boutique de la rue Saint-Honoré, « le Singe Violet », se presse une clientèle fortunée. Biennais fait travailler près de 80 ouvriers au plus fort de sa production. Il investit sa fortune dans de nombreux bien immobiliers. A sa mort en 1843, sa veuve s'installe dans la propriété de Yerres, qui deviendra, des années plus tard, la propriété des Caillebotte.

A l'occasion du bicentenaire de la mort de Napoléon, l'exposition évoque les différents aspects de l'activité de Guillaume Biennais : en plus du mobilier de la chambre à coucher présent à l'année dans la Maison Caillebotte, vous pourrez découvrir des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, tabletterie, ébénisterie, mais aussi le masque mortuaire dit « masque Borella » de Napoléon.

Entrée comprise dans le billet « Maison Caillebotte ».
Ouvert tous les jours sauf lundi de 14h à 18h30.
Tarif : 8€ / tarif réduit : 5€.
Gratuit moins de 18 ans, personnes handicapées.

PAUL DURAND-RUEL ET LE POST-IMPRESSIONNISME

JUSQU'AU 24 OCTOBRE

Ferme Ornée

Le « marchand des impressionnistes », Paul Durand-Ruel, a aussi pris sous son aile le mouvement post-impressionnisme. Venez découvrir les œuvres de cinq artistes, réunis pour la première fois en une seule exposition : Albert André, Georges d'Espagnat, Gustave Loiseau, Maxime Maufra et Henri Moret.

PROLONGEZ L'EXPOSITION :

Les conférences à l'auditorium du CEC :

SAMEDI 5 JUIN À 15H

« Le post impressionnisme » avec Jacques-Sylvain Klein, commissaire de l'exposition.

SAMEDI 26 JUIN À 15H

« Albert André » avec Flavie Durand-Ruel Mouraux.

SAMEDI 3 JUILLET À 15H

« Gustave Loiseau » avec Christophe Duvivier, historien de l'art et directeur des musées de Pontoise.

Les dimanches de l'art

TOUS LES DIMANCHES DE 14H30 À 15H30

Visites guidées pour les adultes et les familles.

Promenades enchanteresses

SAMEDI 26 JUIN

Musique et danse dans le parc, par les élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental.

MARIE-NOÊLLE DE LA POYPE

JUSQU'AU 25 JUILLET

Orangerie de la Propriété Caillebotte

Les fils d'acier, de cuivre et le béton prennent vie sous les mains de Marie-Noëlle de la Poype. Ses œuvres aériennes peuvent s'apparenter à des végétaux métalliques.

Son exposition « Photosynthesis » est présentée sur fond sonore conçu par l'artiste Joffrey Bibard.

Exposition du 6 mai au 24 octobre 2021 à la Ferme Ornée. Horaires : de 14h à 18h30 tous les jours sauf lundi. Ouvert les jours fériés. Tarifs : Exposition : 8€ / 5€ (réduit). Maison Caillebotte : 8€ / 5€ (réduit). Billet couplé Exposition + Maison Caillebotte : 10€ / 8€ (réduit). Gratuit pour les moins de 18 ans et personnes handicapées. Conditions sanitaires garanties : port du masque, gel, distanciation et régulation du public.

TROIS AUTEURS ORIGINAIRES DE LA VILLE SONT EN DÉDICACE EN JUIN À LA LIBRAIRIE AU PAIN DE 4 LIVRES.

TROIS ÉCRIVAINS DE LA VILLE À L'HONNEUR

À 60 ans passés, Michel Gautier a concrétisé un vieux rêve : rallier Yerres à la Toscane en Italie à pied. C'est ce périple un peu fou, effectué en 2018 et 2019, que raconte ce membre dynamique du Rando club yerrois dans un ouvrage de 172 pages intitulé « Partir, de la tête aux pieds ».

Le virus de la marche, Michel Gautier l'attrape dès ses 10 ans. Quelques années plus tard, l'infatigable marcheur se découvre une autre passion. Celle de l'Italie grâce à des cours d'histoire reçus au collège. En effectuant son raid jusqu'en Toscane, l'auteur-marcheur a réuni ses deux amours.

« Marcher, c'est la liberté totale ! On n'a pas d'autres soucis que celui d'avancer et d'admirer le paysage », aime à répéter ce randonneur émérite.

Des premiers kilomètres, en avril 2018 où il est accompagné de plusieurs membres de son club de randonnée, en passant par les neiges du massif de la Chartreuse qui l'obligent à interrompre son voyage, jusqu'à l'arrivée en Italie, Michel Gautier livre un texte truffé d'anecdotes. Il y détaille les fabuleux paysages et évoque les riches rencontres qui ont ponctué son périple pour lequel le randonneur a appris l'italien.

Michel Gautier est en dédicace le 11 juin.

Partir, de la tête aux pieds (De l'Essonne à la Toscane), 172 pages. Edition Les Impliqués 20 euros.

Une idylle en plein confinement

Une histoire d'amour qui se noue aux premiers jours du confinement de mars 2020. Voici le point de départ du roman « E-story d'un confiné » signé Laurent Fournier. Cet enseignant et habitant de Yerres relate l'idylle naissante entre une caissière et le narrateur, jeune professeur de fac, dans un contexte de crise sanitaire peu propice aux rencontres.

Pourtant, l'histoire va transporter le lecteur dans un road-movie échevelé de la métropole parisienne jusqu'à Grenoble, Briançon et la nature sauvage de la vallée de La Clarée.

Laurent Fournier a suivi des études de philosophie et de lettres et a toujours écrit par passion. Il a été enseignant dans le primaire et le secondaire avant de poursuivre une carrière de professeur en université.

L'auteur présente son ouvrage lors d'une séance de dédicace le 26 juin.

E-story d'un confiné, 102 pages. Editions Baudelaire 13,50 euros.

Le premier roman d'une maman dynamique

Yerroise de 44 ans et maman de trois enfants, Estelle Lequette réalise un rêve d'enfant en publiant son premier roman. Elle y relate le quotidien effréné de son héroïne Stella qui peine à trouver l'équilibre entre vie de famille et vie professionnelle, au point de mettre en péril sa santé.

Une histoire qui s'inspire largement du quotidien de l'auteur elle-même et qui parlera à de nombreuses mères de famille tiraillées entre leurs obligations. Estelle Lequette anime également un blog intitulé « Journal d'une maman bosseuse ».

L'auteur yerrois est en dédicace le 25 juin pour le lancement de son roman.

L'élixir du bonheur, 250 pages Editions E.Azannadje 18 euros.

LIBRAIRIE LE PAIN DE 4 LIVRES

57, rue Charles de Gaulle à Yerres
Du mardi au vendredi de 11h à 13h & de 14h30 à 19h.
Samedi de 9h30 à 19h en continu.
Fermé le lundi.

01 69 48 55 33

CATALOGUE ET COMMANDES EN LIGNE :
https://www.lepainde4livres.fr

@ ADRESSE MAIL
le.pain.de.4.livres@wanadoo.fr

/lepainde4livres

/pain.de.4.livres/?hl=fr

À noter

LA PEINTURE S'EXPOSE EN CENTRE-VILLE

L'Atelier des Noctambules organise une exposition d'art baptisée « Ambiance du Tertre » sur l'esplanade de l'église Saint-Honest le 12 juin de 10 heures à 18 heures.
Les visiteurs pourront profiter d'un atelier d'impressions de linogravures pour les enfants, de réalisations de portraits sur place, d'un stand de photo-call, de présentation de cours de coutures, de cours d'encadrement, ou encore d'une découverte de l'art thérapie.
À cette occasion, plusieurs prix seront remis.
À 12 heures, seront honorés les lauréats du concours d'art adulte « Le bonheur au féminin »
À 15h30, les jeunes artistes seront mis cette fois à l'honneur. Dans le cadre du concours international de dessin Eurojeunes, dont le thème est cette année « construis ton monde », plusieurs prix seront décernés.
Pour assurer l'ambiance musicale, le groupe Les P'tits gars de Paname interprétera les standards de la chanson française.

Exposition d'art « Ambiance Place du Tertre », samedi 12 juin de 10 heures à 18 heures, esplanade de l'église.

MANSUTTI

MENUISIER - FABRICANT
DEPUIS 1957

34 rue de la forêt
91860 Epinay-Ss-Sénart
01 69 48 96 14 . contact@mansutti.fr
www.mansutti.fr

LE PATRIMOINE HISTORIQUE
LES MENUISERIES D'ART
LES MENUISERIES EXTÉRIEURES
LES ESCALIERS
L'AGENCEMENT
LES PARQUETS

LES CUISINES DU CHÂTEAU
DEPUIS 1986
Arthur Bonnet
Cuisine & Rangement
FERME DE LA GRANGE
Allée de la ferme 91330 yerres
01 69 83 84 01
cuisinesduchateau@gmail.com
NOUVEAU Renouvellement de votre électromenager

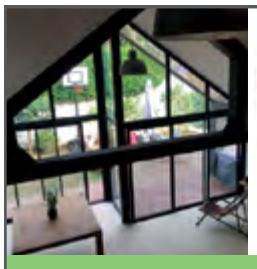

La Miroiterie YERROISE
Le savoir verre...
01 69 83 87 70

Miroiterie, vitrerie, fenêtres aluminium et PVC, volets roulants, portail
45, rue Paul Doumer - 91330 Yerres

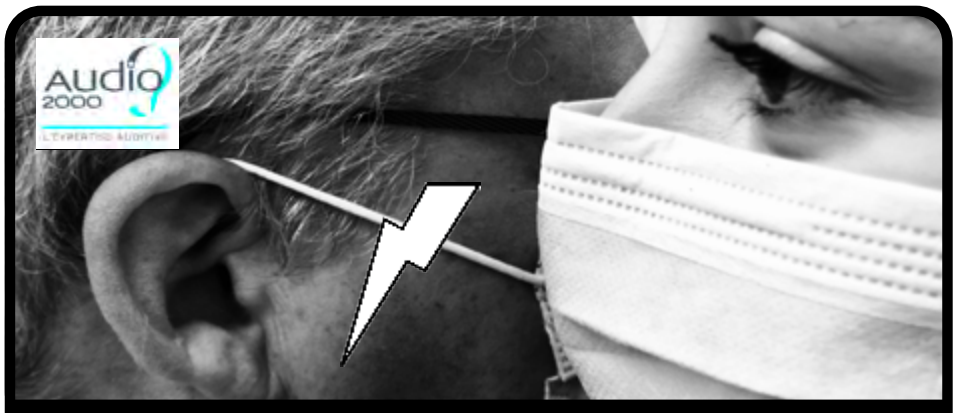

CETTE SENSATION DE MOINS BIEN ENTENDRE
N'EST PEUT ÊTRE PAS LIÉE QU'AU PORT DU MASQUE
TEST AUDITIF ET ESSAI GRATUIT
AUDIO 2000 YERRES - 01 69 21 77 94

TRANSFÉREZ VOS VIDÉOS SUR DVD
VHS, SUPER 8, MINI DVD, CARTE MÉMOIRE...
RONCIN INFORMATIQUE
5 rue Boileau
91560 Crosne
09-52-91-52-91

Tettbro
Un nom, une marque depuis 1931
SALLE DE BAIN - CHAUDIÈRE - CONDENSATION
PLOMBERIE DÉPANNAGE - TRAITEMENT DES EAUX
CONTRAT D'ENTRETIEN - GAZ - FIOUL - RAMONAGE - GAZ - FIOUL - BOIS
26, rue Charles de Gaulle - 91330 YERRES - Tél.01 69 48 04 30
tettbro@wanadoo.fr
Saunier Duval · e.l.m. leblanc Groupe Bosch · BOSCH · De Dietrich THERMIQUE

EURL BERNARDO
Entreprise Générale de Bâtiment
109, av. de la Résistance
91330 Yerres
Tél. 01 69 48 26 13
Port : 06 83 40 79 89

Toute la Peinture
Angles & Facy
Depuis 1980
PEINTURE ET DÉCORATION
RAVALEMENT
REVÊT. DE SOLS ET MURS
PARQUET FLOTTANT
2 bis rue Corneille - 91330 YERRES
01 69 48 23 74

CONTACT-IMMO
Honoraires TRANSACTION 4%
Honoraires GESTION 6%
01 69 52 39 29
www.lecontactimmo.com
yerres-contact-immo@orange.fr
64 rue de Concy 91330 Yerres

COUVERTURE - CHARPENTE
ZINGUERIE - RAVALEMENT
Entretien - Rénovation - Recherche de fuite
M. POREAU
www.couvreur-poreau.com - contact@couvreur-poreau.com
25, rue des Faisans - 91330 YERRES
Tél. 01.69.49.18.07 - Mob. 06.70.28.52.80

La biche aux bois
RESTAURANT
RESTAURANT
La biche aux bois
Cuisine raffinée / Salon privé / Séminaire
Plats à emporter / repas de famille
Terrasse fleurie · Service traiteur · Parking
31, avenue Gourgaud 91330 YERRES
TÉL. : 01 69 48 69 95
Fermé le dimanche soir
le lundi et le mardi soir

Aspect extérieur de la glacière découverte sur le territoire de la Commune

Le billet Société d'Histoire d'Yerres

LA DÉCOUVERTE D'UN PATRIMOINE SOUVENT OUBLIÉ, LES GLACIÈRES

QUAND LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'YERRES S'OCCUPE D'ARCHÉOLOGIE

Les parcs et les grands domaines, anciens fiefs seigneuriaux à l'origine, nombreux à Yerres, disposaient d'une glacière.
Bien que mentionnées sur les plans anciens et dans les actes notariés, ces glacières dites « à glace naturelle » ont progressivement disparu depuis que l'on sait fabriquer artificiellement la glace (déjà en 1860).

Le plus souvent comblées, elles connurent parfois l'usage beaucoup moins noble de dépotoir...
La glacière du parc Caillebotte, d'un volume d'environ 300 mètres cubes, bien étudiée et complètement restaurée en 2004, constitue un exemple remarquable de ces dispositifs : l'Encyclopédie les décrit déjà au XVIII[e] siècle et les ouvrages, tels celui de Audot, expliquent leur fonctionnement par des schémas précis.

La glacière était composée d'une importante cavité, creusée en sous-sol ; le sommet formait une voûte et une butte visible à l'extérieur. Les parois maçonnées et couvertes de paille, au rôle d'isolant, permettaient de garantir l'étanchéité et la préservation du froid. Des blocs de glace, prélevés en hiver dans une grande mare ou grand canal prévus à cet effet, étaient jetés dans la cuve et compactés jusqu'au bord d'un sas aménagé dans la partie supérieure. Plusieurs dizaines de mètres cubes de glace étaient ainsi stockés. Un puisard recueillait l'eau de fonte. L'ouverture de la glacière par le sas était toujours orientée plein nord, et il était recommandé de n'y entrer qu'après le coucher du soleil...

Le premier usage de la glacière était de disposer de glace jusqu'en été, puis de conserver des aliments au frais, notamment les légumes du potager.

La glacière du parc Caillebotte a été restaurée en 2004*, en même temps que le kiosque oriental qui surmonte la butte, l'ensemble formant l'une des plus belles « fabriques » d'ornementation qui caractérisent le style des jardins « à l'anglaise ».

Gilles Baumont

bibliographie : Jean Martin, Les glacières françaises, histoire de la glace naturelle, 1997

** En 2005, la Commune d'Yerres a reçu le Prix Départemental du Patrimoine pour cette restauration.*

Plan de la mare à glace pour la Propriété Caillebotte - Victor Labarre 1881 Sté A.T.G.T.
Cette mare, proche de l'école Victor Hugo, a été comblée au XX[e] siècle

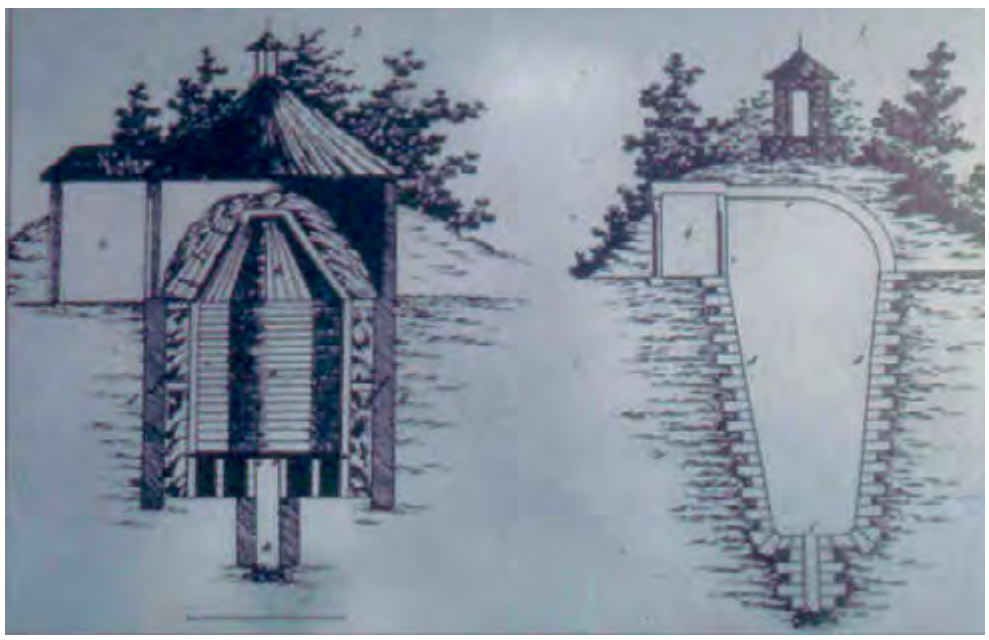

Traité de la composition et de l'ornement des jardins par Louis Eustache Audot (1[ère] édition en 1834)- coupes d'une glacière

Propriété Caillebotte La fabrique Kiosque/Glacière

TRIBUNE LIBRE

Indignation à géométrie variable!

Le 17 Février, Georges Tron, Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine, a été déclaré par la Cour d'Assise d'Appel de Paris, coupable de **VIOL** et d'**AGRESSIONS SEXUELLES** en réunion.

Il est en prison depuis ce jour.

Puisqu'il a saisi la Cour de cassation, il est légalement en droit de rester Maire.

C'est l'application de la Loi.

Mais que dire de la **position morale** des élus yerrois de la majorité qui votent tous en Conseil Communautaire ce 11 Mai 2021 contre une motion qui demande la révocation de Georges Tron par le gouvernement.

Pourquoi se taisent-ils?

Quelle est leur cohérence?

Quand M. Dupont Aignan passe son temps à dénoncer le laxisme de la justice, souvent à tort, parfois à raison, à juger, sans aucun respect de la présomption d'innocence, les voyous, les racailles (ce sont ses mots) qui commettent des incivilités dans leurs quartiers…..

Quand M. Clodong s'offusque (avec raison) sur les réseaux sociaux de l'incivilité des citoyens qui jettent des ordures dans la nature ou dénonce la montée de l'hyper violence chez les plus jeunes ou l'insécurité galopante…

Ils ne disent RIEN quand un de leur collègue est jugé coupable de VIOL par une Cour d'Assises d'Appel!

L'insécurité et la violence, ce n'est pas seulement chez les jeunes et dans les quartiers prioritaires. C'est aussi dans les bureaux de la classe politique.

Messieurs, Mesdames, les élus yerrois de la majorité siégeant au Conseil communautaire, votre vote est une honte pour la République et pour les victimes de violences sexuelles.

Fabienne Gabbanelli
Yerres Autrement
fabienne.gabbanelli@gmail.com

Tribune parvenue hors délais.

Claire Charansonnet
Yerres en commun, *la gauche rassemblée*
Nous écrire : yerres-en-commun@orange.fr
Notre actualité sur **internet** : yerres-en-commun.monsite-orange.fr
et **facebook** : Yerres en commun.

MOBILISÉS SANS RELÂCHE POUR PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE !

Ces derniers temps de confinement nous l'ont plus que prouvé, la qualité de notre cadre de vie est essentielle. La défense de notre environnement l'est tout autant. Après cette période de crise, nous espérons tous bien sûr, une reprise économique favorable, mais pas à n'importe quel prix. Le passage des avions au-dessus de nos têtes est, après une période d'accalmie, l'un des dangers qu'il nous faut pouvoir maîtriser.

Le PPBE, Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, porté par l'État, est censé nous permettre de maîtriser l'impact de ces nuisances, notamment en fournissant un cadre réglementaire. Mais encore faut-il que cet outil soit optimal et en l'état, trop de déviances sont encore possibles.

C'est pourquoi, l'association DRAPO que je préside, ainsi que notre Maire et le Conseil municipal dans sa séance du 15 avril dernier, ont demandé le réexamen du PPBE, afin de renforcer trois points essentiels.

Le premier point concerne l'exposition au bruit. Entre 2013 et 2018, les cartes stratégiques de bruit fournies par la DGAC, la Direction Générale de l'Aviation Civile, montrent une augmentation significative du bruit avec **un doublement du nombre de personnes soumises à un bruit supérieur à 55 dB** (150 000 au lieu de 75 000). Un niveau qui, selon le barème de l'OMS, équivaudrait à 40 mois de vie en bonne santé perdus !

Le deuxième point concerne plus particulièrement les villes du territoire sud francilien dont Yerres fait partie. Le projet de PPBE présenté en janvier envisage une **extension considérable du PEB (plan d'exposition au bruit)**. Les nouvelles zones alors concernées seraient soumises à des restrictions urbanistiques très strictes, empêchant toute construction ou tout aménagement communal permettant d'améliorer le service aux Yerrois, du quartier de Grosbois jusqu'à la Mare Armée.

Le troisième et dernier point concerne la loi CLIMAT, qui souhaite favoriser le train par rapport à l'avion pour les trajets inférieurs à 2h30. Si cette démarche environnementale est séduisante (elle libère 30 000 créneaux utilisés actuellement par des avions petits ou moyens porteurs), il ne faut pas que ces créneaux soient ensuite utilisés par les compagnies aériennes pour y placer des vols longs courriers, plus bruyants et plus polluants. Un maximum de garanties sur ce point est donc indispensable.

Le PPBE ne saurait nous protéger comme il se doit sans ces mesures concrètes.

La préservation de notre environnement en dépend et nous sommes fiers de constater **la prise de conscience collective** qui a eu lieu puisque c'est l'ensemble des élus du Conseil municipal qui a voté, à l'unanimité, la révision du PPBE.

Mais pour agir encore plus efficacement, la mobilisation de chacun de nous est nécessaire. C'est pourquoi, je vous invite à vous mobiliser à nos côtés, en signant la pétition en ligne sur le site www.drapo.info et à en parler très largement autour de vous.

Protéger notre environnement est un combat pour lequel s'est engagée la Municipalité depuis longtemps et que nous mènerons jusqu'au bout.

Nous comptons sur vous à nos côtés.

C'est notre qualité de vie à tous, qui est en jeu !

Gérard Bouthier
Conseiller municipal
délégué aux Nuisances Aériennes
et à la Flotte Automobile

YERRES PRATIQUE

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 6 juin
PHARMACIE DE LA LIBERTÉ
60 avenue Henri Barbusse
91270 Vigneux sur Seine
01 69 03 00 59

Dimanche 13 juin
PHARMACIE DU CHÊNE
7 rue de Montgeron
91800 Brunoy
01 60 46 86 33

Dimanches 20 et 27 juin
PHARMACIE TOUBOUL
3 rue des grès 91800 Brunoy
01 60 46 02 77

Sous réserve de changements. Contactez le commissariat de Montgeron au 01 69 52 85 00 pour avoir confirmation. En dehors des horaires d'ouverture des officines, présentez-vous au commissariat muni d'une pièce d'identité et de l'ordonnance du jour. Retrouvez les pharmacies de garde sur le site monpharmacien-idf.fr.

Numéro 267
juin 2021
Journal d'information municipal distribué gratuitement dans tous les foyers yerrois.
Directeur de la publication : Clément Margueritte
Rédacteur en chef : Chrystel Borras
Rédaction : Anne Crétolle, Laurent Degradi, Julien Ceugnart
Maquette : Stéphane Becamel, Mickaël Barnier
Photographie : Service communication, Studio Verdier, Freepik
Impression : Imprimerie Municipale de Yerres
Tirage : 15 000 exemplaires
Renseignements : Hôtel de Ville - 01 69 49 76 00
Courriel : communication@yerres.fr
Dépôt légal : 2er trimestre 2021
Imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

Hommage à Vincent Tailler

Vincent Tailler est décédé le 23 avril dernier emporté par l'épidémie de Covid 19. Passionné de rugby, il avait rejoint l'année dernière les rangs du rugby olympique yerrois (ROY) où il occupait le poste d'éducateur pour la catégorie des U 14. Très apprécié et très connu dans le monde du rugby, Vincent Tailler avait auparavant été entraîneur au club voisin de Limeil-Brévannes.
Sa disparition laisse un grand vide au sein du ROY. Les jeunes joueurs dont il s'occupait lui ont rendu un vibrant hommage le 1er mai en débutant leur entraînement par une minute d'applaudissement.
La Municipalité adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Hommage à Dzeu Yang

C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons le décès, le dimanche 25 avril dernier, de Monsieur Dzeu Yang.
Agé de 53 ans et au service de la Ville depuis 17 ans, il travaillait au sein du service Propreté. Depuis 1 an, il était également gardien polyvalent. Toujours souriant et très serviable, Monsieur Yang s'est beaucoup impliqué pour maintenir notre Ville propre.
La Municipalité adresse ses plus sincères condoléances à sa famille.

En juin chez Instant *présent*

- **DU 1 AU 6 JUIN**
  LA MAISON LUDIQUE
  Jeux de société et jeux en bois
- **DU 8 AU 13 JUIN**
  NATALINA
  Céramiste modeleur
  www.natalina-ceramiste.com
  ATELIER MAINS D'ANGES
  Chapelière modiste homme-femme
- **DU 15 AU 20 JUIN**
  ALOE & CO
  Cosmétique, hygiène et nutrition à l'aloé vera
  DAMAELLE CREATIONS
  Bijoux or argent pierres semi-précieuses et accessoires de mode
- **DU 22 AU 27 JUIN**
  LES COULEURS DE CECILE
  Prêt-à-porter été, accessoires de mode et bijoux
  WILFRIED CHAIGNON
  Tapissier d'ameublement
- **DU 29 JUIN AU 04 JUILLET**
  CORSICAN CORNER
  Epicerie fine corse

Instant Présent
65 rue Charles de Gaulle.
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h30, dimanche de 10h à 13h.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES D'AVRIL 2021

- Rose AURORE
- Jules DUGORNAY
- Aline AMAMI
- Martin MEJANES SYLVESTRE
- Jade PINCEAU
- Rafael DICO
- Ayla DURAO MONIZ CARDOSO
- Israël SAADA
- Élio ROBBE LEFÈVRE
- Nathan JARRIN
- Olympe SMANIO LY
- Mathis PLAUCHE
- Saïda MEJAÏ
- Marc CIOBAN
- Adam GNESSA OZCAN
- Yoran BRUCE
- Mattia CARREZ CASTILLO
- Idriss KABA

MARIAGES D'AVRIL 2021

- Mohamed HARASS et Emilie KHOUDI
- Karan RATNASABAPATHY et Neerashaa MAHESWARAN
- Blaise IYUKE KANDA et Jolie MOKWANGA MOSEMENI
- Mena'hem TUITOU et Cheïna NOUCHI
- Khalid MOSTAK et Fabienne GUITTARD

DÉCÈS DE MARS

Mathieu AGOUNI 48 ans

DÉCÈS MOIS D'AVRIL 2021

- André RENOU 70 ans
- Huguette PELLETIER née DALMON 92 ans
- François LAMBOURION 65 ans
- Dennis BRIDGER 91 ans
- Simone AGUER née MIGNATON 86 ans
- Annick SALPHATI née MICHEL 80 ans
- Bernard RENAULT 80 ans
- Jacques PUECH 90 ans
- Daniel AULAS 82 ans
- Brigitte HOLODYSZYN née LESPAGNOL 64 ans
- Christophe GAUTIER 52 ans
- Daniel SIMON 72 ans
- Lucien DELAGE 102 ans
- Patrick AÏTCIN 58 ans
- Jacques PONROY 79 ans
- Micheline BONAL née FOURNOL 86 ans
- Nelly SIX née ROBAIL 94 ans
- Joseph COSTE 97 ans
- Pierre ZARAGOZI 79 ans
- Rolande BLIVET née STEINER 92 ans
- Dzeu YANG 53 ans
- Philippe BLIVET 69 ans
- Antoine CANNAROZZO 58 ans
- Nadège LECOMPTE née LORCET 67 ans
- Jérôme GOHIN 60 ans
- Lionnelle JOUANNET née CAILLEAU 93 ans
- Daniel FAGNIÈRES 66 ans
- Raphaël DAS NEVES FERREIRA 39 ans

LE MONUMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2021

VOTEZ JUSQU'AU 11 JUIN

HTTPS://WWW.FRANCETELEVISIONS.FR

YERRES